

L'approche proposée repose notamment sur la mise en synergie des deux institutions, ce qui permet de disposer d'une fonctionnalité accrue pour une surface inférieure à celle qu'aurait représenté une implantation sur deux sites distincts.

PROJET

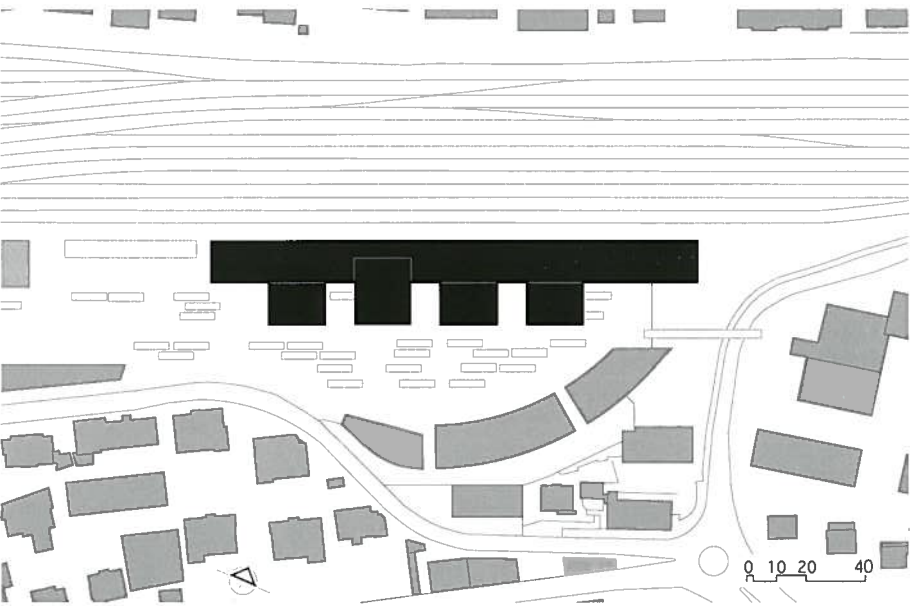
Séquences spatiales. La volumétrie du complexe résulte d'un parti architectural en longueur, qui définit une limite claire entre le domaine ferroviaire au nord et les espaces publics au sud.

Ce volume primaire de quatre niveaux constitue l'épine dorsale du projet, qui est ensuite séquencée par une succession de corps "en lévitation", développés en saillie du bâtiment et par de grands "espaces transparents" à double hauteur. Chacun des éléments est exprimé par un langage architectural spécifique et différencié, identifiable tant à l'extérieur de l'édifice qu'à l'intérieur.

Tout en conférant une expression à la fois emblématique et unitaire, cette différenciation a favorisé une répartition fonctionnelle optimale des différents éléments du programme, en particulier :

- des espaces spécifiques au CMN, constitués principalement des espaces administratifs, des salles d'enseignement de musique et des salles d'exercices réservées aux étudiants.
- des espaces spécifiques à la HEG, constitués principalement des espaces administratifs, des salles d'enseignement théorique et des salles de travaux pratiques (salles informatisées) et des espaces de travail pour étudiants.
- des espaces partagés, qui à l'instar de l'auditorium permettent de développer certaines synergies entre les deux écoles, voire avec d'autres partenaires présents sur le site.

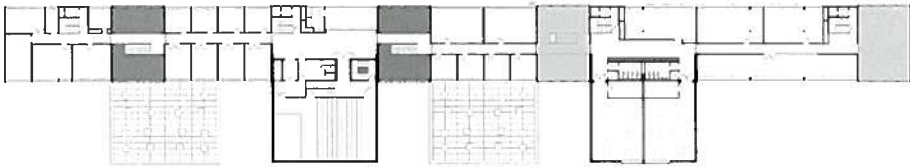
Cette répartition permet à chaque institution de développer sa propre identité dans les espaces situés aux extrémités du bâtiment, tout en bénéficiant des processus d'échanges induits par la cohabitation favorisée au centre de l'édifice.



Plan de situation



Plan du Niv. 0



Plan du Niv. +2

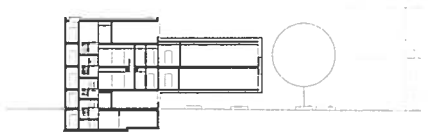
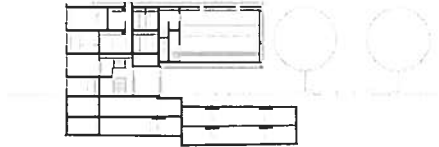


DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des choix génériques en faveur du développement durable. L'ensemble des mesures prises en compte dans le choix du site (mobilité par transports publics), dans l'optimisation du programme des locaux (notamment la forte réduction du nombre de places de stationnement) et dans la construction du complexe s'inscrit dans une optique de durabilité comprise au sens large, soit une recherche constante d'optimisation entre les dimensions environnementales, socioculturelles et économiques du projet.

Par son concept énergétique global, incluant notamment une limitation des besoins de chaleur et de froid, un chauffage au bois et un rafraîchissement passif nocturne, le projet se caractérise par ailleurs par une réduction substantielle de la consommation d'énergie thermique et électrique.

Cette démarche a notamment été saluée par l'obtention du label Minergie.



Coupes transversales





CARACTÉRISTIQUES	
Surface brute de plancher :	17'494 m2
Emprise au rez :	2'942 m2
Volume SIA :	67'124 m3
Coût total :	50 Mio
Coût m3 SIA (CFC2):	543.-
Nombre de niveaux	
Hors sol :	4
Sous-sol :	2

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Introductions Déplacement de conduites	VITEOS SA 2001 Neuchâtel	Ascenseurs d'escaliers pour handicapés
Terrassement - Béton armé Aménagements extérieurs	FACCHINETTI S. SA 2000 Neuchâtel	Chapes
Terrassement Tri des déchets de chantier	VON ARX SA Peseux 2034 Peseux	Peinture intérieure
Echafaudages Extérieur et intérieur	ROTH Echafaudages SA 2022 Bevaix	
Terrassement - Gros-oeuvre en béton armé - Maçonnerie	F. BERNASCONI & Cie SA 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane	Marquage des places de parking
Ferblanterie - Couverture	DENTAN SA 2000 Neuchâtel	Revêtement de parois et plafonds en bois
Fenêtres en bois et métal	PAPAUX SA - Groupe Favorol Papaux 1733 Treyvaux	Plâtrerie et faux-plafonds
Fenêtres et portes extérieures métalliques	HEVRON SA 2852 Courtételle	
Eclairage de secours et d'évacuation	APROTEC SA 1227 Carouge	Armoires murales en dérivés de bois
Installations électriques	Consortium FLÜCKIGER SA VUILLIOMENET SA ELECTROPRO SA 2000 Neuchâtel	Cabines sanitaires
Fourniture lustrerie générale	TULUX Lumière SA 2016 Cortaillod	Revêtements de sols (parquets) et gradins en bois
Luminaires espaces transparents Cage d'escalier, autres	REGENT LIGHTING 3000 Berne	Crépi acoustique à base de cellulose
Gestion technique du bâtiment	SIEMENS SUISSE SA 1052 Le Mont-sur-Lausanne	Gestion électronique
Protection incendie - extincteurs	PRIMUS AG 4102 Binningen	Mobilier scolaire
Installation de chauffage	WINKENBACH SA 2300 La Chaux-de-Fonds	Rideaux acoustiques et accessoires
Installations sanitaires	SAVARIOUD Francis SA 1721 Misery	Signalétique
Extincteurs Sprinkler	VIANSONE SA 1217 Meyrin	Nettoyage du bâtiment
Systèmes de verrouillage	BESSON Quincaillerie 1585 Salavaux	Nettoyage final de chantier
Ouvrages métalliques	SERRURERIE DES DRAIZES 2000 Neuchâtel	
Construction métallique	ZWAHLEN & MAYR SA 1860 Aigle	Déménagements

Liste non exhaustive

BACO AG 3613 Steffisburg	ZUCCHET SA 2034 Peseux	Consortium BUSCHINI SA STOPPA SA 2000 Neuchâtel	STAUFFER P.-A. SA 2000 Neuchâtel	SIGNAL AG 3294 Büren an der Aare	SCHWAB John SA 2515 Prêles	Consortium BUSCHINI SA MAGTHERM SA TICO SA 2000 Neuchâtel	MARTIAL RITZ SA 2000 Neuchâtel	SAKA AG 5036 Oberenfelden	REMUND HOLZBAU AG 3150 Schwarzenburg	BBZ AG 4900 Langenthal	POLYRIGHT SA 1950 Sion	HUNZIKER-Kal SA 1024 Ecublens	MASSEREY Tapis SA 2000 Neuchâtel	JURA Néon SA 2300 La Chaux-de-Fonds	CONCIERGE Services SA 2300 La Chaux-de-Fonds	HONEGGER Nettoyages SA 2074 Marin-Epagnier	RECONET SA 1010 Lausanne	WITTWER SA 2074 Marin-Epagnier
------------------------------------	----------------------------------	--	--	--	--------------------------------------	--	--	-------------------------------------	--	----------------------------------	----------------------------------	---	--	---	--	--	------------------------------------	--



Maître de l'ouvrage
Etat de Neuchâtel
Département de l'éducation
de la culture et des sports (DECS)
Par le service des bâtiments (SBAT)
Rue de Tivoli 5 / CP 55
2003 Neuchâtel 3

Appui au MO :
Regtec SA
Chemin de la Fourmi 24
1010 Lausanne

Architectes
Bauart Architectes et Urbanistes SA
Willi Frei, Stefan Graf,
Peter C. Jakob, Emmanuel Rey,
Yorick Ringheisen, Marco Ryter
Bern / Neuchâtel / Zürich

Collaborateurs:
Pascal Benoit, Elise Guillaume,
Ulrike Habermalz, Regula Moser,
Reto Sulzer (chef de projet),
Thomas Schmid, Ariane Wavre

Direction des travaux:
Team Diapason
Ortech Sàrl, Neuchâtel
Beurret Ingénieurs Sàrl,
La Chaux-de-Fonds
Enerconom AG, Bern
Scherler SA, Fribourg

Ingénieurs civils
GVH St-Blaise SA
Rue des Moulins 16, 2072 St-Blaise

Bureaux techniques
Chauffage - Ventilation :
Planair SA
2314 La Sagne

Sanitaire :
Laurent Geiser
2300 la Chaux-de-Fonds

Electricité :
Perrottet SA
1066 Epalinges

Conseil Energie :
Sorane SA
1024 Ecublens

Acoustique et physique du bâtiment :
P+ Petermann Philippin
2000 Neuchâtel

Conception façades :
BCS SA
2000 Neuchâtel

Géologues :
B. Matthey Ingénieurs-conseils SA
2037 Montezillon

Paysagiste :
Paysagession SA
1003 Lausanne

Contrôle des coûts :
PBK SA
8002 Zürich

Gestion des déchets :
Bird SA
1008 Prilly

Géomètre :
MAP Géomatique
2012 Auvier

Coordonnées
Espace de l'Europe 21
2000 Neuchâtel

Conception 2000 - 2005
Réalisation 2005 - 2009

CMN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS

HEG HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC

NEUCHÂTEL - NE



HISTORIQUE

Pôle de développement. En 1990, le bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA remportait les deux volets du concours lié à l'implantation de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel. Le premier concernait la réalisation du bâtiment administratif de l'OFS, tandis que le second visait à définir une perspective de densification pour le plateau Gare / Crêt-Taconnet. Ces propositions ont ensuite été entérinées dans le Plan directeur de la Ville de Neuchâtel, conférant au site le statut de "pôle de développement stratégique". Parallèlement à la réalisation de l'OFS, une importante phase de planification a ensuite permis aux architectes de

poursuivre le développement du projet. Cette démarche s'est traduite notamment par la réalisation d'un projet pour l'ensemble du plateau, par l'adoption des plans de quartier "Crêt-Taconnet Est" et "Crêt-Taconnet Nord et Ouest", ainsi que par la mise sur pied du concept Ecoparc, qui comprend simultanément un quartier pilote basé sur une mixité d'activités et une association pour la promotion du développement durable.

C'est dans ce contexte que le bureau Bauart a été mandaté dès l'an 2000 par l'Etat de Neuchâtel pour développer le projet d'implantation d'institutions cantonales - Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) et Haute école de gestion Arc (HEG) - au sein du quartier "Crêt-Taconnet Est".

